



N°18
11/06/2026

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateurs filières

Céréales à paille / Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
t.sidisaid@arvalis.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Marie-Claude MAREAUX / CDA 64
mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Ce qu'il faut retenir

Cliquer sur les titres pour accéder directement au paragraphe voulu

Maïs

- **Stades** : 92% des surfaces à 6 feuilles ou plus. Les parcelles les plus avancées ont 17 feuilles.
- **Vers gris** : Risque modéré sauf pour les derniers semis où la vigilance est de rigueur. Le piégeage de papillons se poursuit.
- **Sésamie** : Nous sommes toujours dans la période de risque : les observations de pieds de ponte sur l'ensemble du secteur Aquitaine se poursuivent.
- **Pyrale** : Piégeage en cours. Nous sommes dans la période de risque.
- **Heliothis** : hors période de risque. Piégeage en cours.
- **Adventices** : Bilan à la fermeture du rang.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »*



Prévisions météorologiques (source Météo France)

Prévisions à 7 jours de Météo France :

Périgueux (24)

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
10° / 23°	10° / 29°	13° / 34°	15° / 33°	17° / 35°	16° / 32°	18° / 36°
▶ 10 km/h	▼ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h	▼ 10 km/h

Bordeaux (33)

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
11° / 23°	12° / 28°	16° / 34°	19° / 34°	19° / 33°	19° / 29°	18° / 33°
▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 20 km/h	▶ 15 km/h	◀ 10 km/h	▶ 10 km/h

Agen (47)

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
12° / 24°	10° / 29°	13° / 33°	16° / 33°	17° / 32°	16° / 30°	18° / 32°
▶ 15 km/h	▶ 10 km/h	◀ 10 km/h	▼ 10 km/h	▶ 10 km/h	▼ 10 km/h	▶ 10 km/h

Mont de Marsan (40)

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
9° / 23°	10° / 29°	14° / 33°	17° / 34°	17° / 33°	17° / 30°	17° / 34°
▼ 10 km/h	▶ 10 km/h	◀ 15 km/h	◀ 10 km/h	▶ 15 km/h	◀ 10 km/h	▶ 10 km/h

Pau (64)

JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17
13° / 24°	12° / 29°	16° / 33°	17° / 34°	19° / 30°	18° / 29°	19° / 32°
▼ 10 km/h	▶ 15 km/h	◀ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h	▶ 5 km/h	◀ 5 km/h

Maïs

• Stades-Situation des semis

La rédaction de ce bulletin s'appuie sur le tour de plaine maïs réalisé par les opérateurs économiques d'Aquitaine, les organismes de développement et les instituts techniques.

D'après Céréobs, on estime que l'ensemble des surfaces d'Aquitaine sont semées. 92% des surfaces ont atteint le stade 6 feuilles contre 47 % en moyenne quinquennale.

Les maïs les plus avancés ont désormais 17 feuilles et en moyenne les stades sont à 12-13 feuilles.

• Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles

Piégeage :

Concernant *Agrotis segetum*, le 4 juin, 5 captures ont été enregistrées dans 3 des 6 pièges renseignés : une en cultures légumières dans le Nord 47 – 24 et 4 en maïs dans les Gaves et dans les Sables. Cette semaine, 6 papillons ont été capturés dans 5 des 9 pièges relevés en maïs dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers, Gaves et Sables.

Concernant *Agrotis ipsilon*, le 4 juin, 11 papillons ont été capturés, dans un des 6 pièges renseignés, en maïs, dans les Sables. Cette semaine, 18 nouvelles captures ont été enregistrées dans 5 des 9 pièges relevés, en maïs, dans les secteurs Sud 47, Sud Adour, Gaves et Sables.



Photo : Ph MOUQUOT
CDA33

Observations : Pas de nouvelles attaques signalées dans les parcelles observées.

Seuils indicatifs de risque :

- Dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.

Évaluation du risque

Risque modéré en général, élevé dans les parcelles les plus en retard (autour de 6 feuilles). A surveiller



• Sésamies

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : De nouveaux signalements sur les secteurs de Donzacq (40) et sur Solférino (40).

Piégeage : Le 4 juin, 3 captures ont été enregistrées dans 3 des 15 pièges renseignés, en maïs dans les secteurs Gaves et Sables. Cette semaine, un papillon a été capturé dans un des 17 pièges relevés, en maïs dans les Gaves.

Tableau : prévision du modèle NONA pour les stades larvaires (pas d'évolution par rapport aux prévisions du 2 juin 2026)



Photos : CDA33 Ph
MOUQUOT
Larves de sésamie

Station	Dpt	50% L2	10% L3
Cestas	33	1-2/06	27-28/05
St Ciers /Gironde	33	31/05-01/06	28-29/05
Orthez	64	31/05-01/06	27-28/05
Pau/Jurançon	64	4-5/06	27-28/05
Labouheyre	40	3-4/06	27-28/05
Dax	40	28-29/05	25-26/05
Hagetmau	40	29-30/05	26-27/05
St Antoine de Ficalba	47	5-6/06	28-29/05
Beaupuy	47	28-29/05	25-26/05
Bergerac	24	4-5/06	28-29/05
Ribérac	24	1-2/06	28-29/05

Évaluation du risque

Le BSV n°13 a fait le point sur les facteurs de risque 2026.

Nous sommes actuellement dans la période de risque.

Selon les prévisions du modèle NONA, le stade 50% de larve L2 est atteint dans tous les secteurs.

Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

L'œuf : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé.

La larve (stade cible à privilégier pour une lutte efficace) : le maximum de larves baladeuses (entre 10% du stade L3 et 50 % du stade larvaire L2) se situe entre 10 et 15 jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol) en fonction des conditions climatiques.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

La liste des produits de biocontrôle est disponible en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#). (Note de service DGAL/SDSPV/2026-280 20/05/2026)

• **Pyrale**

Période de risque : de 6 feuilles à la récolte

Observations : Le 4 juin, 7 captures ont été enregistrées dans un des 7 pièges renseignés, en maïs dans les Gaves. Cette semaine, 40 papillons ont été capturés dans 4 des 9 pièges relevés : 2 en cultures légumières dans le Sud 47 et 38 en maïs dans les secteurs Sud 47 et Gaves.

Évaluation du risque

Nous sommes dans la période de risque

Le BSV du 26 mai a rappelé les principaux facteurs de risque.

Les maïs les plus avancés présentent les meilleures conditions pour le dépôt et la survie des œufs de pyrale.



Les secteurs Sud Adour, Gaves et vallée du Dropt et Garonne demeurent des secteurs à risque important pour ce ravageur. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au vol. Surveillez l'apparition des premières pontes dans vos parcelles.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

[Utiliser des trichogrammes](#)

La liste des produits de biocontrôle est disponible en cliquant sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle](#) (Note de service DGAL/SDSPV/2026-280 20/05/2026)

- **Heliothis**

Période de risque : à la floraison

Observations : Le 4 juin, 7 papillons ont été capturés, dans 6 des 12 pièges relevés : 2 en maïs dans les secteurs Gaves et Sables et 5 en haricot dans les Sables. Cette semaine, 4 captures ont été enregistrées dans un des 14 pièges renseignés, en haricot dans les Sables.

Nous sommes hors période de risque actuellement pour le maïs grain.

- **Adventices**

Observations : la fermeture du rang limite les nouvelles levées. Toutefois, les vivaces types liserons des haies, souchets, sorgho d'alep sont présentes dans les parcelles.

Évaluation du risque :

Pour limiter la nuisibilité secondaire, des interventions mécaniques avant la fermeture du rang seront utiles. Pour affiner vos réglages consultez [Désherbage mécanique - Agriconnaissances.fr](#)



Guide de l'observateur Maïs pour vous aider

Un Guide de l'Observateur Maïs a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateurs Maïs](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal,
ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia,
Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri,
SCAR, Groupe Terres du Sud, Vitivista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

